

centre d'études et de recherches sur les qualifications

TABLEAUX DE L'OBSERIATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

> accès à l'emploi après une formation technique courte supérieure: D.U.T., B.T.S., B.T.S.A.

DES ET DE RECHERCHES NS - CENTRE DE DOCUMENTATION bliette - 13002 MARSEILLE

TEVA-01-77

volume n°1-décembre 1977

224.

226

227

99

AVANT-PROPOS

Institut public d'analyse et de prévision sur les emplois, les formations et les qualifications, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) a été conduit à compléter le dispositif national d'information existant dans ces domaines par la création de deux observatoires spécialisés.

Après le Répertoire Français des Emplois, qui élabore une base nouvelle pour la connaissance du travail et de ses conditions d'exercice, l'Observatoire national des entrées dans la vie active se met en place pour décrire le passage des formations aux emplois.

La nécessité d'un tel dispositif d'information se faisait sentir dès lors que les diverses enquêtes réalisées par les administrations et organismes responsables des formations, ou par des associations d'anciens élèves, n'apportaient qu'une information partielle et disparate en raison de l'hétérogénéité des préoccupations poursuivies, de la faible comparabilité des résultats obtenus et d'une couverture très inégale du champ pédagogique et géographique des enseignements et formations.

D'autre part, les données générales sur l'emploi renseignaient fort peu sur les formations possédées par les femmes et les hommes en activité, ou présentaient ces informations d'une manière très agrégée. Or la diversification de nos enseignements implique au contraire de disposer de données suffisamment fines et précises pour saisir et analyser utilement les liens qui existent entre les formations et les emplois.

C'est pourquoi, dans le cadre du développement général de l'information professionnelle auquel concourt directement le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, les Pouvoirs publics ont décidé de rassembler des données homogènes sur les modalités d'entrée des jeunes dans la vie active, selon l'évolution du marché du travail liée aux mutations de notre système éducatif et de notre économie.

Afin de donner un caractère dynamique à la description des phénomènes qui caractérisent l'insertion professionnelle, le dispositif mis en place est permanent et permet de procéder à des observations régulièrement renouvelées.

Ainsi, les données collectées par l'Observatoire national des entrées dans la vie active constituent pour les responsables de la formation, du conseil ou de l'orientation et du placement, une information qui décrit constamment la manière dont les jeunes gens et les jeunes filles prennent une activité professionnelle à la sortie des différentes filières de formation.

Il s'agit d'une source nouvelle de réflexion d'une part pour la réforme et l'adaptation des enseignements, d'autre part pour l'amélioration du marché du travail des jeunes dont l'évolution de la conjoncture met particulièrement en évidence les particularités.

 \mathbf{E} :

de recherches sur les qualifications

besoins qui seront exprimés par leurs utilisateurs.

travail dans chaque bassin d'emploi.

Gabriel DUCRAY

Le Directeur du Centre d'études et

Cependant, projet national et interministériel, l'Observatoire ne saurait apporter

Ainsi, l'ensemble des enquêtes permanentes qui composent l'Observatoire

C'est pourquoi je suis heureux de présenter aux lecteurs des publications du

- Les tableaux de l'Observatoire national des entrées dans la vie active, édités à la fin de chaque enquête, après le délai minimum de traitement et d'harmo-

- Les cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active, destinés à donner un recul suffisant par rapport aux résultats les plus récents, afin

Dans les tableaux figurent exclusivement les informations de base sous forme

- les uns donnent une description synthétique de l'insertion ou du cheminement professionnel à l'issue de chaque type de formation, avec les commentaires

- les derniers fournissent, sur des aspects particuliers, des utilisations variées de

de l'information de base, afin de susciter ou d'amorcer des recherches

Ce premier volume des Tableaux de l'Observatoire concerne les techniciens

Les tableaux retenus pour la publication sont loin d'épuiser la source d'infor-

à lui seul des réponses à toutes les questions notamment à celles qui se posent sur le plan local. En particulier, aux informations nationales qu'il apporte, aux exploitations régionales qu'il permet.

crée une banque de données qui s'enrichira progressivement. Une publication périodique des résultats de base permettra à ses utilisateurs d'entreprendre les diverses analyses qu'il est possible

Centre d'études et de recherches sur les qualifications deux nouvelles séries :

d'en fournir une interprétation correcte.

chiffrée. Les brefs commentaires qui les précèdent ont uniquement pour but d'en faciliter l'emploi, par des précisions sur les concepts utilisés, la qualité de l'information. Des indicateurs généraux

Les cahiers comportent de courts articles de trois types :

- d'autres attirent l'attention sur les points critiques ;

supérieurs (DUT, BTS et BTS agricoles). Les numéros 2 et 3 dont la parution suivra de très près celle-ci, portent respectivement sur les CAP et BEP, et sur l'enseignement supérieur scientifique.

mation créée. Ils ont été sélectionnés par le Comité de l'Observatoire ; d'autres sont disponibles et peuvent être consultés au Centre d'études et de recherches sur les qualifications. Cette sélection n'a nullement un caractère définitif et pourra être modifiée selon la progression des travaux et les

nisation des données ;

situent les phénomènes observés dans leur contexte socio-économique.

jugés les plus importants;

Ces trois volumes correspondent au programme d'enquêtes réalisé en 1976.

plus approfondies.

doivent être ajoutées toutes les caractéristiques de la carte scolaire, des entreprises et des mouvements de main-d'oeuvre pour apprécier les débouchés professionnels offerts aux jeunes par le marché du

SOMMAIRE

-1-

Objectifs de l'Observatoire national des entrées dans la vie active									
Structure du dispositif et calendrier									
I - L'enquête de 1976 auprès des jeunes techniciens supérieurs									
-									
	A - Popul	lation ob	serve	e	9				
	C Elabili	nement (de l'e	nquête	10				
	C - Flaum	ne des re	surta	ts	12				
II - Présentation des résultats, organisation des séries de tableaux									
•	I - Présentation des résultats, organisation des séries de tableaux								
	Points ae	reperes	Co	mment trouver les principaux tableaux	13				
Ш	- Tableaux								
111									
	Chapitre I		IT	Situation à la sortie du système éducatif	15				
	Chapitre I			Recherche de l'emploi	35				
	Chapitre I			Chômage	63				
	Chapitre I		MP	Emploi	89				
	Chapitre \		AL	Salaire	179				
	Chapitre V		NT	L'entreprise	199				
	Chapitre V		P	Opinion sur le lien entre formation et emploi	215				
Chapitre annexe				Promotion présente en classe terminale en 1974-1975, v					
				compris les jeunes gens ayant poursuivi des études	223				
IV - Annexe 1 - Codes et nomenclatures									
Code des formations - abréviations usuelles									
	Code des académies et ZEAT								
	Code des emplois								
	Code des a	ctivités d	l'ent	reprises	240				
			- 0110.	•••••••	245				
V - Annexe 2 - Liste des enquêtes d'insertion professionnelle réalisées par le CEREQ									
	F	prealable	meni	à celles de l'Observatoire national des entrées dans la					
	V	ie active			247				
VI - Liste des schémas et graphiques									
VII - Table des matières - Liste des tableaux									

OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTREES DANS LA VIE ACTIVE

Parmi les missions du CEREQ, figure la charge de déterminer les conditions du passage de la formation à l'activité et d'observer les carrières suivant la formation reçue.

C'est pourquoi ont été réalisées, dans un premier temps, plusieurs enquêtes visant à préciser les modalités de prise d'activité à la sortie de la plupart des formations qui existent en France et à constituer une première information sur ces phénomènes (1).

S ur la base de ces données il a été jugé à la fois possible et nécessaire d'aller plus loin ;

- d'une part en élargissant le champ couvert à l'ensemble des enseignements
- d'autre part, en examinant non seulement le moment de l'entrée dans la vie active, mais aussi les premières années de cheminement professionnel ;
- enfin en actualisant périodiquement les indications recueillies.

C'est ainsi que les diverses administrations chargées des enseignements, de l'emploi et de la planification ont confié au CEREQ la conception et la mise en place, au cours des années 1976 à 1978 (2) d'un "Observatoire national des entrées dans la vie active". Au terme de cette période expérimentale les modalités permanentes de fonctionnement de l'Observatoire seront arrêtées. L'Observatoire est destiné à permettre la comparaison des emplois et conditions d'activités auxquelles conduisent les différents niveaux, types et spécialités de formations, au cours des premières années de vie professionnelle. Toutes les formations sont prises en compte qu'il s'agisse d'arrêt d'études en cours ou en fin de cycle d'enseignement général ou technique, dans un établissement scolaire public ou privé, et quel que soit le Ministère de tutelle Les jeunes gens suivis en cours de scolarité dans le cadre du panel du Ministère de l'Education et de celui du Ministère des Universités sont observés systématiquement dans l'Observatoire.

L'harmonisation avec les enquêtes nationales portant sur l'emploi de toute la population active a une particulière importance. L'Observatoire est bâti pour pouvoir servir d'agrandissement à ces enquêtes, en ce qui concerne les jeunes.

Les relations entre formations et emplois sont analysées au niveau national ou inter-régional. Les aspects locaux ou portant sur les formations suivies par un très faible nombre d'élèves ne constituent pas les déterminants du dispositif. Toutefois celui-ci apporte un cadrage et de nombreuses indications.

⁽¹⁾ Voir rappel de ces enquêtes en annexe

⁽²⁾ Cette période a été étendue à l'année 1979 par décision d'octobre 1977

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTREES DANS LA VIE ACTIVE

STRUCTURE DU DISPOSITIF DU CALENDRIER

Que deviennent les jeunes gens et jeunes filles à leur sortie de l'appareil éducatif? Dans quelles conditions s'insèrent-ils dans la vie active? Selon la formation qu'ils ont reçue, quels sont leurs emplois, leurs appellations, leurs classifications, leurs salaires? Quels sont ceux qui trouvent moins difficilement que les autres un emploi, lesquels sont satisfaits, lesquels ne le sont pas? Au-delà du premier emploi y-a-t-il un lien entre la formation reçue le rapidité de promotion dans l'entreprise, la mobilité entre entreprises avec ou sans promotion et la rapidité de promotion dans l'entreprise, la mobilité entre entreprises avec ou sans promotion? Peut-on parvenir à classer les caractéristiques d'insertion professionnelle en catégories liées aux formations?

L'ensemble des enquêtes de l'Observatoire national des entrées dans la vie active doit aider à répondre à ce type de questions.

Pour observer les premières années de vie professionnelle, les enquêtes rétrospectives ne sont pas assez significatives. Aussi le dispositif repose sur le suivi de cohortes d'anciens élèves et étudiants. Chaque cohorte est interrogée périodiquement (1).

Les panels sont tirés des fichiers des derniers établissements scolaires fréquentés.

Le programme des enquêtes prévues recouvre pour chaque formation :

- une interrogation des jeunes quelques mois après leur sortie du collège, du lycée, de l'école ou de l'université (enquête d'insertion);
- la réinterrogation des mêmes individus trois ans, six ans et peut-être neuf ans plus tard (enquête de cheminement);
- la prise en compte, tous les trois ans d'une nouvelle promotion sortant du système éducatif.

L'Observatoire concerne chaque année le tiers des formations de telle façon que l'ensemble de l'appareil éducatif soit couvert en trois ans. Ainsi, le devenir à l'issue de deux formations distinctes est toujours étudié la même année ou avec un an d'écart seulement.

Le tableau page 6 donne le calendrier pendant la période expérimentale, et le schéma 1 fait apparaître les effectifs des diverses formations qui composent chaque cohorte.

Les quelque 800.000 jeunes gens et jeunes filles de chaque cohorte entrent presque tous dans la vie active, après un passage éventuel au service national. Le schéma 2 qui résume les flux en mars 1977, représente à peu près les itinéraires qu'emprunteront ceux qui sont sortis en 1976 du système éducatif. La crise se traduit en effet par un transfert des emplois vers le chômage, mais les autres flux intervenant pour les moins de 25 ans semblent stables.

⁽¹⁾ Pour de plus amples informations sur la structure du dispositif, voir note d'information nº 32 du CEREQ

- enseignement technique de niveau V , classes terminales de CAP ou BEP (diplômés et non diplomés)
 - enseignement technique de niveau III , classes terminales de BTS, BTSA, DUT (diplômés et non diplômés)
 - enseignement universitaire scientifique ; abandons en cours ou en fin de cycle de tous niveaux
 - écoles d'ingénieurs (volontaires)
- enseignement spécialisé , SES ou ENP
 - enseignement général de niveau VI , classes de sixième (1), cinquième (1), quatrième, troisième
 - enseignement technique de niveau VI , classes de CEP, CPA, CPPN, et classes non terminales de CAP ou de BEP
 - enseignement agricole de niveaux VI et V , classes de quatrième, troisième, de CAPA, BEPA, BAA
 - enseignement universitaire littéraire, de sciences humaines ou artistiques, abandons en cours ou en fin de cycle de tous niveaux
 - écoles d'enseignement supérieur littéraire, en sciences humaines ou artistiques (volontaires)
- Pour la période expérimentale, la troisième tranche a été étalée sur deux ans :
 - enseignement général et technique, abandon au niveau des classes de seconde, première, terminale,
 - enseignement technique , abandon en classes non terminales de BTS, BTSA, DUT et de certaines écoles d'ingénieurs (INSA)
 - enseignement universitaire, de sciences juridiques, politiques ou économiques
- Apprentissage 1979
 - enseignement universitaire médical et paramédical
 - enseignements relevant du Ministère de la Santé
 - autres formations : enseignements relevant d'autres Ministères, (militaires, justice...) écoles de commerce et de gestion, professorat d'éducation physique, etc...

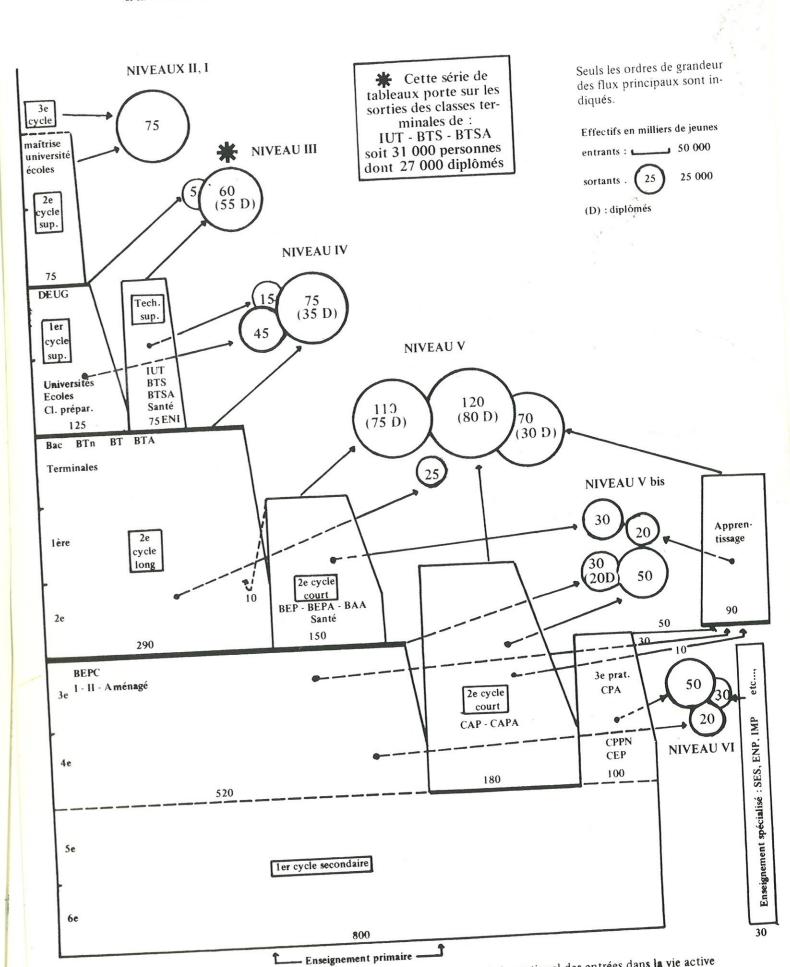
Par ailleurs, est systématiquement observée l'entrée dans la vie active des jeunes dont le cursus scolaire a été précédemment suivi par le SEIS (2) dans le cadre de son "Panel d'élèves".

-7-

Schéma 1 . FLUX DE SORTIE DU SYSTEME EDUCATIF

pour une génération entrant en classe de sixième

si la structure actuelle restait stable, notamment pour les classes pratiques et l'apprentissage



Sources : SEIS : Sorties du système éducatif 1974 et 1975 : CEREO - Observatoire national des entrées dans la vie active

⁽¹⁾ Uniquement dans les académies de Grenoble et Toulouse

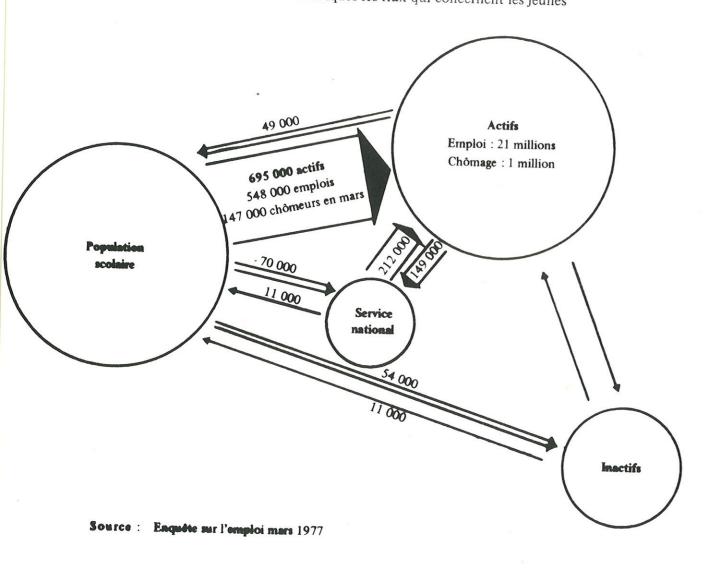
⁽²⁾ Services des Etudes Informatiques et Statistiques du Ministère de l'Education et du Ministère des Universités.

⁻ Voir en annexe page 238 la signification des sigles utilisés ici

Schéma 2

FLUX OBSERVES ENTRE MARS 1976 ET MARS 1977

Seuls sont indiqués les flux qui concernent les jeunes



I - ENQUETE 1976 AUPRES DES JEUNES TECHNICIENS SUPERIEURS

A - POPULATION OBSERVEE

La population interrogée est composée des jeunes gens présents en classe terminale d'une Section de Techniciens Supérieurs ou d'un Institut Universitaire de Technologie en 1974-1975.

Ceci représente 36.000 personnes. Les BTS ont été créés en 1962 (*) et les IUT en 1966. C'est dire que leur croissance a été très rapide : doublement des effectifs en sept ans, aussi bien pour les uns que pour les autres. Cette croissance a d'ailleurs continué les années suivantes puisque la promotion 1976-1977 dépasse 40.000 personnes.

Les Instituts Universitaires de Technologie et les Sections de Techniciens supérieurs se partagent à peu près à égalité la population globale. Mais les répartitions sont différentes; les femmes sont beaucoup plus nombreuses en STS, et cela provient de ce qu'un tiers des futurs techniciens supérieurs prépare un BTS de secrétaire, spécialité non préparée en IUT.

	Effectif de classe terminale en 1974-1975	dont sorties réelles du système éducatif Nombre	%
Hommes IUT Femmes Ensemble	11 635 5 304 16 939	9 511 82 4 418 83 13 929 82	%
BTS Hommes Femmes Ensemble	9 864	6 590 86 8 680 88 15 270 87	%
BTSA Hommes Femmes Ensemble	137	1 184 95 120 87 1 304 94	%
TOTAL	35 8 53	30 503 86	%

^(*)Et prenaient la suite des anciens brevets de techniciens datant de 1952 Le premier BTSA date de 1964

Pour ne pas faire de faux sens dans l'interprétation, il faut rappeler que si les diplômés sont beaucoup plus nombreux en IUT qu'en STS, c'est en raison d'une organisation différente des études. En IUT, environ 25 % des élèves entrés abandonnent en cours ou en fin de première année, mais presque tous ceux qui ont franchi cette étape vont jusqu'au bout de leurs études, jalonnées par un contrôle continu. En STS, les abandons en première année sont plus rares études, jalonnées est sanctionnée par un sévère examen final (plus d'un tiers de recalés).

Rappelons également que, même pour des spécialités très proches, les IUT, STS et STSA sont plus souvent complémentaires que concurrents : les implantations géographiques se complètent fréquemment.

L'Observatoire s'intéresse spécialement aux jeunes gens et jeunes filles ayant réellement quitté le système éducatif. Le tableau ci-dessus montre qu'il s'agit, pour les populations observées ici, de la très grande majorité des jeunes gens, un peu moins en IUT, un peu plus en BTS et beaucoup plus en BTSA.

B - DEROULEMENT DE L'ENQUETE

L'Observatoire national des entrées dans la vie active porte sur les sortants réels du système éducatif, à l'exclusion des jeunes gens qui poursuivent des études et des redoublants. Toutefois, les Chefs d'établissements qui fournissent les adresses ignorent souvent si leurs anciens élèves ont continué ou non d'autres études. Pour les classes terminales interrogées dans cette première enquête il a semblé intéressant de prendre en compte l'ensemble des anciens élèves quitte à ne pas envoyer de questionnaire à ceux dont le Chef d'établissement signale la poursuite d'études ou le redoublement.

Cette méthode permet de partir d'une population de «cadrage» connue avec sûreté par le SIES du Ministère de l'Education et le Ministère des Universités. Après réalisation de l'enquête il s'est avéré que moins de la moitié des poursuites d'études et redoublements étaient connus des Chefs d'établissements en ce qui concerne les sections de techniciens supérieurs. Pour les IUT, l'enquête ayant pour but annexe de connaître le contenu des poursuites d'études, tous les étudiants sortants ont été interrogés.

L'enquête a été effectuée par voie postale entre les mois de mars et de mai 1976, auprès de la promotion sortie des classes terminales en 1975.

Le CEREQ a interrogé directement à leur domicile les anciens élèves diplômés ou non des Sections de Techniciens Supérieurs et Sections de Techniciens Supérieurs agricoles, tandis que, pour la cinquième année consécutive (*) chaque Directeur d'IUT interrogeait ses propres anciens élèves, cette procédure permettant de connaître rapidement les résultats concernant ces derniers.

Echantillon: les 36 000 jeunes gens issus des classes terminales d'IUT, de STS et de STSA sont répartis entre un très grand nombre de spécialités; aussi cette première interrogation a-t-elle porté compte tenu de la procédure particulière utilisée, et des faibles effectifs de chaque spécialité, sur la totalité de la population dans les trois filières, à l'exception du secrétariat qui représente à lui seul le tiers des BTS: cette spécialité a été interrogée au taux 1/3.

Réponses: Compte tenu des adresses non disponibles c'est ainsi que 27 807 personnes ont été interrogées pour l'ensemble des trois filières:

- 1 936 BTS de secrétariat sur 6 341

- 11 177 BTSA et autres BTS sur 12 591

- 14 694 IUT

sur 16 944

Pour les STS et STSA, après trois envois 10 072 anciens élèves ont répondu (**), 511 adresses ont été signalées comme fausses par les PTT. En outre, on peut estimer, par recoupements avec d'autres enquêtes, qu'environ 300 des non réponses correspondent à des personnes n'ayant pas reçu le questionnaire.

Le rendement : (réponses exploitables/interrogations) est de : 9909 - 70

le taux réel de réponses (ensembles des réponses/personnes réellement touchées) est d'environ : 10 072 13 113-811

Pour les IUT : 12 094 réponses ont été reçues, soit un rendement de 82 %. Le nombre d'adresses fausses est certainement plus faible que pour les BTS et le taux réel de réponses avoisine vraisemblablement 85 %.

Ces taux permettent de penser que les répondants représentent de manière satisfaisante la population totale. La représentation par sexe est par exemple correcte. Il semble toutefois que les non-diplômés aient un peu moins bien répondu que les diplômés : 6% de non diplômés dans l'ensemble des réponses pour les IUT contre 12 % dans les publications du SEIS, 69 % de diplômés pour les BTS dans les réponses à l'enquête contre 60 % dans les publications du SEIS. Il est possible que les non-diplômés s'estiment moins concernés par les publications du SEIS. Il set possible que les non-diplômés s'estiment moins bien fournies l'enquête que les diplômés. Il se peut également que leurs adresses soient moins bien fournies l'enquête que les diplômés. Il se peut également que leurs adresses soient moins bien forcément par les établissements scolaires : les élèves n'ayant pas achevé l'année scolaire sont forcément par les établissement peut avoir jugé inutile de les mentionner sur les listes, non-diplômés ; or l'établissement peut avoir jugé inutile de les mentionner sur les listes, parfois même il n'a pas leur adresse. Enfin il semble que les candidats aux examens ne proviennent pas tous des classes y préparant directement. Il est normal que pour les autres candidats les taux d'échecs soient plus forts et diminuent la moyenne globale de l'ensemble des candidats.

^(*) cf documents du CEREQ 21-24-27 et 28 pour les résultats des enquêtes précédentes menées avec la méthode de l'Observatoire

^(**) dont 163 réponses inexploitables ou retardataires

C - FIABILITE DES RESULTATS

Cette fiabilité dépend principalement de quatre éléments :

a) de la bonne représentativité de la population totale par la population des répondants. Cette hypothèse peut raisonnablement être acceptée, sauf peut-être en ce qui concerne la ventilation entre diplômés et non-diplômés. Les répartitions comparées de ces deux populations selon d'autres critères restent toutefois valables.

b) de la bonne qualité des réponses. Un très petit nombre de questions qui semblaient mal comprises n'ont pas été exploitées. Les réponses figurant dans les tableaux publiés semblent avoir été correctement fournies. Certaines données quantitatives sont cependant un peu floues : la durée de recherche de l'emploi ou l'ancienneté du chômage dépendent de l'appréciation individuelle de ces termes, par exemple.

c) du nombre de réponses

d) de la taille de la population de référence, ou plus exactement du taux de couverture de la population totale par les répondants.

Sous la double hypothèse que les répondants soient représentatifs et aient bien répondu, les deux derniers éléments permettent de calculer la précision de l'échantillonnage :

Les salaires moyens sont donnés en général à 50 F près (avec une probabilité de 90 %). Quand cette précision n'a pu être atteinte, les salaires sont repérés par un *. Quand l'effectif était si faible que même une précision de 150 F ne pouvait être obtenue, la valeur obtenue est remplacée par **.

Pour les répartitions en pourcentages, l'effectif de référence est rappelé systématiquement. Les populations d'au moins 1 000 personnes (*) sont ventilées avec une bonne précision : par exemple une proportion de l'ordre de 0,2 se trouve en fait (avec une probabilité de 80 %) entre 0,18 et 0,22.

Jusqu'à 250 personnes, les ventilations en quelques classes sont encore acceptables (0.20 ± 0.04) . A moins de 200 personnes, les répartitions sont données à titre indicatif seulement.

Ceci montre à l'évidence la nécessité de disposer de très gros échantillons dès lors que l'on veut comparer entre elles diverses sous populations (par spécialités, par régions, selon la possession ou non du diplôme) ou analyser de petites sous-populations (chômeurs, salariés ayant un emploi temporaire...).

II - ORGANISATION DES SERIES DE TABLEAUX - PRESENTATION DES RESULTATS

De manière systématique, les tableaux sont répartis en chapitres :

I - Situation à la sortie du système éducatif - SIT -

II - Recherche de l'emploi - R -

III - Chômage - CH -

IV - Emploi - EMP

V - Salaires - SAL -

VI - Entreprises - ENT -

VII - Opinions - OP -

ANNEXE: élèves présents en classe terminale en 1974 - 1975, qu'ils aient quitté le système éducatif ou poursuivi des études en 1975 - 1976

REPERES... LES PRINCIPAUX TABLEAUX POUR CHAQUE FILIERE DE FORMATION

Tableaux de synthèse Situation des sortants du système éducatif. Proportion de chômeurs dans la population active Emplois par filières, secteurs de formation et sexes. Emplois par secteurs d'activité des entreprises. Salaires moyens par sexes, filières, emplois.	SIT 3-4 CH 1 EMP 3 ENT 1-1bis SAL 16
Par spécialités de formation Situation des sortants du système éducatif Proportion de chômeurs dans la population active. Principaux emplois pour chaque spécialité Emplois et spécialités de formation. Salaires moyens par sexes, filières et spécialités.	EMP 1
Par régions ou académies Situations des sortants du système éducatif Emplois par Zeat d'emplois Emplois très regroupés (DPJ) par académies Salaires moyens par sexes, filières et académies	EMP 30
Comparaisons des diplômés et non diplômés Situation des sortants du système éducatif Situation par spécialité de formation. Taux de chômage. Emplois (DPJ) par secteurs et filières de formation et sexes. Emplois par spécialités de formation.	. CH 17 . EMP 24

^{(*) 2500} pour les BTS de secrétariat.